



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

**BÂTIR LES
FONDATIONS
NÉCESSAIRES À
L'INNOVATION**

RAPPORT ANNUEL 2019

TABLE DES MATIÈRES

3 DIRECTION DE L'ACORP

- 3 Message du président
- 4 Conseil de direction
- 4 Organismes de réglementation membres
- 4 Membre d'affilié
- 4 Comités du conseil

5 NOTRE MISSION

- 5 2019 en chiffres
- 6 Cadre stratégique de l'ACORP
- 6 Hommage au personnel
- 7 INVESTISSEMENT DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOSSIERS

8 L'EXCELLENCE DES SERVICES D'ÉVALUATION

- 8 Le comité des services d'évaluation
- 9 Le programme d'accréditation et Statistiques concernant les accréditations

11 RENFORCEMENT DE NOTRE POLITIQUE D'ÉVALUATION SUBSTITUTIVE DES TITRES DE COMPÉTENCES

- 12 Programme d'examens et statistiques concernant le programme d'examen

14 PRÉPARATION AU LANCEMENT DU NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DE L'EXAMEN

15 L'EXCELLENCE EN RÉGLEMENTATION

- 15 Comité des registraires de 2019 : l'union fait la force
- 15 Comité des registraires - 2019
- 16 CHALEUREUX AU REVOIR ET NOUVEAUX DÉPARTS
- 17 Prix de distinction de l'ACORP

18 FAIRE PARTICIPER LES INTERVENANTS

- 18 Mobiliser les parties prenantes par le biais de la collaboration
- 19 PLEINS FEUX SUR LE PROFESSIONNALISME
- 20 Mobiliser les parties prenantes par le dialogue et l'information
- 21 ACCOUTUMER LES ESPRITS À L'INNOVATION PERTURBATRICE
- 22 Valoriser l'apport des experts dans le domaine

23 FAIRE PREUVE DE RESPONSABILITÉ

- 23 Les états financiers

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

« Quand le vent du changement souffle, certains construisent des murs et d'autres des moulins à vent. »
— *Proverbe chinois*

Le monde de la réglementation est en pleine effervescence, et le changement est certainement le mot d'ordre du jour. L'ACORP a accueilli le changement et a continué à croître et à évoluer en tant qu'organisme durant l'année écoulée. Nous avons étoffé notre personnel en recrutant un psychométricien et un analyste de données

attirés pour nous conduire sur la voie de l'excellence en matière de services d'évaluation. L'arrivée de nouveaux collaborateurs dans les domaines des communications, des finances et des ressources humaines permettra à notre directrice générale de mieux se concentrer sur la mobilisation et l'innovation, tandis que nous continuons à rechercher l'excellence en matière réglementaire.

Nous nous sommes employés à établir une base solide sur laquelle l'organisme pourra continuer à se développer, et le milieu de la réglementation de la physiothérapie à s'appuyer. En outre, nous avons accueilli l'idée de changement et de dépassement du *statu quo* dans notre recherche de l'excellence.

Socrate a dit : « Le secret du changement est de concentrer toute son énergie, non pas à combattre l'ancien, mais à bâtir le nouveau ».

En tant qu'organisme, nous avons établi des bases solides sur lesquelles faire avancer notre plan stratégique. En 2019, nous avons considérablement progressé dans le projet de mise en place d'un système de gestion des dossiers électroniques, dont le but est d'améliorer le service à la clientèle et de renforcer nos capacités d'exploration des données. Nous sommes prêts à lancer des portails libre-service en 2020.

Les responsables du programme d'accréditation ont élaboré une *Politique substitutive d'évaluation des titres de compétences* afin de faciliter le processus aux réfugiés et aux personnes touchées par des catastrophes. En ce qui concerne l'adoption du nouveau plan directeur d'examen, nous avons achevé la révision, l'assignation de nouveaux descripteurs et la modification des questions d'examen. Nous achèverons les préparatifs nécessaires au lancement en 2020 et ferons passer les premiers examens conçus d'après le nouveau plan directeur en 2021.

Nous continuons à collaborer avec nos parties prenantes externes. Nous avons amorcé un exercice de réflexion sur le professionnalisme avec le concours du Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie, de la de l'Association Nationale pour l'Éducation Clinique en physiothérapie et du Groupe consultatif national en physiothérapie, et nous avons pris part au Projet Vision des assistants-ergothérapeutes et des assistants-physiothérapeutes.

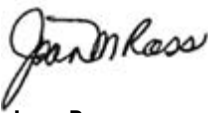


La coopération avec les organismes de réglementation de la physiothérapie se poursuit; cette année, nous avons publié une déclaration commune sur *Le rôle du physiothérapeute dans l'évaluation et la prise en charge des commotions cérébrales*, et nous avons révisé notre *Protocole d'entente afin de favoriser la mobilité des professionnels de la physiothérapie au Canada*. Le conseil d'administration a procédé cette année à une auto-évaluation en matière de gouvernance afin de mieux cerner nos besoins pour l'avenir.

L'ACORP est réputée pour l'excellence de ses services d'évaluation. Nous avons posé des bases solides au cours des dernières années et nous sommes un modèle en matière de pratiques exemplaires. Nous voulons maintenant nous appuyer sur ces bases et établir un nouveau cadre de référence qui définit ce que devrait être l'excellence dans l'avenir. Je prévois davantage de collaboration et de réflexion innovante dans les années qui viennent, et cette perspective est aussi prometteuse qu'intimidante! Mais pour paraphraser Edith Widder : L'exploration est le moteur de l'innovation, alors partons tous explorer!

En terminant, j'aimerais remercier très chaleureusement notre directrice générale Katya Masnyk et le personnel de l'ACORP, ainsi que les registraires, les membres du conseil d'administration et les experts en la matière pour toutes les heures de bénévolat et les heures de travail « en nature » qu'ils ont consacrées à soutenir la mission de l'ACORP. Ils sont la « barre d'armature » de notre fondation; sans eux, nous ne serions pas ce que nous sommes ni là où nous sommes.

Cordialement,



Joan Ross

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joan Ross (N.-É.), présidente
Denis Pelletier (QC), vice-président
Joyce Vogelgesang (Alb.), trésorière
Katya Masnyk (directrice générale de l'ACORP), secrétaire générale

Chris Boodram (Yuk.)
Dianne Millette (C.-B.)
Brandy Green (Sask.)
Brenda McKechnie (MB)
Gary Rehan (ON)
Rebecca Bourdage (N.-B.), jusqu'à juin
Ellen Snider (N.-B.), depuis décembre
Sonia Chaudhary (Î.-P.-É.)
Kelli O'Brien (T.-N.-L.)
Mark Hall (CSE), depuis décembre

ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION MEMBRES

Délivrance des permis professionnels et questions réglementaires, gouvernement du Yukon
College of Physical Therapists of British Columbia
Physiotherapy Alberta – College + Association
Saskatchewan College of Physical Therapists
College of Physiotherapists of Manitoba
Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick/College of Physiotherapists of New Brunswick
Nova Scotia College of Physiotherapists
Prince Edward Island College of Physiotherapists
Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

COMITÉS DU CONSEIL

COMITÉ DES SERVICES D'ÉVALUATION

Mark Hall, directrice
Dragana Susic
Roger Hur
Marla Nayer
Ann Read
Janelle Van Heeren
Joyce Vogelgesang

COMITÉ DE LA GOUVERNANCE ET DES NOMINATIONS

Dianne Millette, directrice
Sonia Chaudhary
Brandy Green
Joan Ross

COMITÉ D'EXAMEN DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Joan Ross, directrice
Joyce Vogelgesang
Brandy Green, jusqu'à juin
Denis Pelletier, à partir de juin

MEMBRE AFFILIÉ

The Federation of State Boards of Physical Therapy (États-Unis)

NOTRE MISSION

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP) fournit des services centralisés aux organismes de réglementation provinciaux et territoriaux de la physiothérapie au Canada.

L'ACORP vérifie la formation et les qualifications des candidats ayant fait leurs études à l'extérieur du Canada.

L'ACORP produit et fait passer l'Examen de compétence en physiothérapie destiné aux physiothérapeutes qui ont fait leurs études au Canada et à l'étranger afin de déterminer si le (la) candidat(e) est prêt(e) à exercer la physiothérapie de manière sûre, efficace et indépendante.

L'ACORP fournit également des services de courtage de connaissances et d'élaboration de politiques en vue de promouvoir l'harmonisation des pratiques réglementaires et de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre au Canada.

Au nom des organismes de réglementation membres, l'ACORP collabore avec d'autres organismes à des projets de portée nationale et internationale ayant trait à la réglementation de la physiothérapie.

Nous menons toutes nos activités en vue de servir l'intérêt public.

2019 EN CHIFFRES

1115

PT

CANDIDATS
PHYSIOTHÉRAPEUTES
AYANT RÉUSSI L'EXAMEN,
NOUVELLEMENT
ADMISSIBLES AU PERMIS
D'EXERCICE



3074

EXAMENS EFFECTUÉS

819

DEMANDES
D'ACCREDITATION REÇUES



26

PRÉSENTATIONS
LIVRÉES
AUX PARTIES
PRENANTES



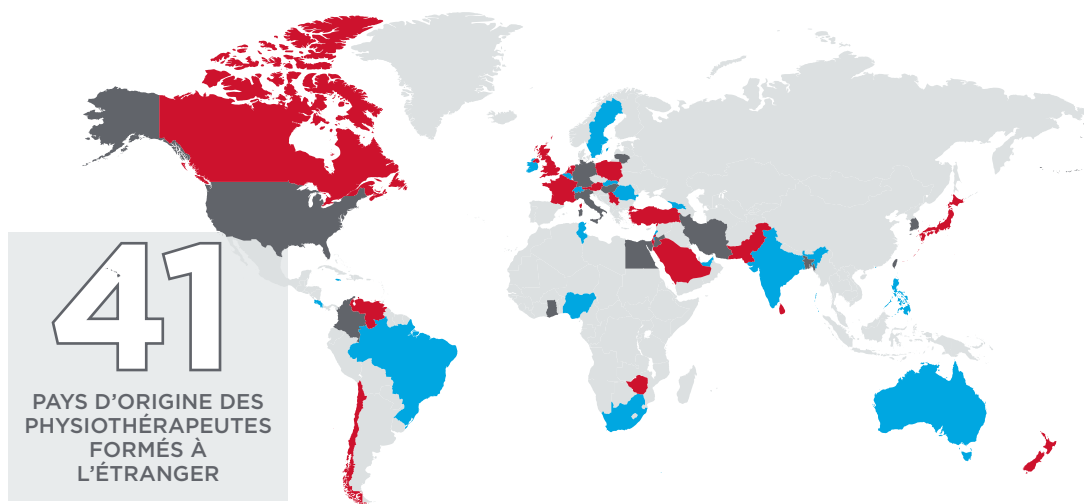
115

EXPERTS EN LA
MATIÈRES ET MEMBRES
DES COMITÉS
CONSULTATIFS
COLLABORANT AVEC
L'ACORP



41

PAYS D'ORIGINE DES
PHYSIOTHÉRAPEUTES
FORMÉS À
L'ÉTRANGER



CADRE STRATÉGIQUE DE L'ACORP

NOTRE VISION

Chaque physiothérapeute est un physiothérapeute compétent qui respecte l'éthique de la profession.

NOTRE MISSION

Appuyer les professionnels du domaine de la physiothérapie dans la protection du public.

NOS VALEURS

- Servir l'intérêt du public
- Bonne gouvernance
- Excellence
- Intégrité
- Collaboration
- Transparence

2019 : BÂTIR LES FONDATIONS NÉCESSAIRES À L'INNOVATION

Sans fondations solides, il est impossible de construire la structure la plus élémentaire, et encore moins une structure innovante. Cependant, notre objectif pour les prochaines années est d'innover. C'est pourquoi, en 2019, nous avons entrepris de consolider nos assises en matière de services d'évaluation et d'échange de connaissances dans le secteur de la réglementation pour pouvoir atteindre de nouveaux sommets dans les années à venir.

À cette fin, nous avons engagé du personnel dans des domaines ciblés tels que les finances, les ressources humaines et les communications. Nous avons mis à jour notre plan directeur d'examen et investi dans la mise en

NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR 2018 - 2022

**ASSURER
L'EXCELLENCE
DES SERVICES
D'ÉVALUATION**

**CULTIVER
L'EXCELLENCE EN
RÉGLEMENTATION**

**FAIRE PARTICIPER LES
INTERVENANTS**

place d'un système de gestion électronique des dossiers. Nous avons augmenté notre capacité de recherche en intégrant un psychométricien et un analyste de données à notre équipe interne. Nous avons également entrepris une analyse de la conjoncture afin d'étudier les perspectives actuelles dans le domaine des examens.

Ce rapport annuel présente les activités de l'ACORP axées sur la mise en œuvre de ses trois objectifs stratégiques, ainsi que quelques projets importants que nous avons réalisés en vue de consolider nos fondations et de bâtir une Alliance canadienne plus robuste et plus innovante.

HOMMAGE AU PERSONNEL

Katya Masnyk,
présidente-directrice générale

Derek Rodrigues,
directeur général, finances et opérations

Heather Campbell,
directrice nationale, services d'évaluation

Diana Sinnige,
directrice, politiques et communications

Wanda Trottier,
gestionnaire des ressources humaines

Elena Alexandrova
Navnit Bains
Maggie Barnes-Ahlbrand
Sabrina Belvedere
Nimfa Bodino
Lakeysa Campbell
Kelly Casey
Rebecca Chamula
Mamadou Diallo
Makyta Duvalco
Erin Gollaher
Keshia Gudge
Gillian Japal
Hervé Jodouin
Gina Maio
Adryan Malcolm-Zorec

Rajiv Maraj
Shereen Mir-Jabbar
Maureen Okojie
Nancy Osadetz
Deona (Jens) Pelagio
Lyons Pereira
Ruth Pereira
Kelly Piasentin
Colleen Reid
Adam Sayers
Laura Segal
Carena Tran
Lindsay Weidelich
Anna Wolska
Aya Xuan

INVESTISSEMENT DANS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOSSIERS

En 2019, l'ACORP s'est lancée dans un ambitieux projet de modernisation de ses processus organisationnels. Notre équipe de projet a élaboré un cahier des charges et a mandaté un fournisseur pour qu'il mette en place un système électronique de gestion des dossiers conçu sur mesure.

Ce nouveau système présentera des avantages considérables pour toutes les parties prenantes. Les clients auront accès à des portails libre-service qui leur permettront de déposer des documents et de gérer l'information en ligne; les organismes de réglementation membres auront un accès plus rapide et en mode libre-service aux données concernant les candidats à l'agrément. Pour ce qui est du personnel de l'ACORP, le système rendra le traitement, l'établissement de rapports et l'analyse des données plus efficaces, et contribuera à renforcer ses capacités de recherche.

Nous attendons avec impatience le lancement du système en 2020, marquant ainsi notre détermination à améliorer l'expérience des clients.



LE COMITÉ DES SERVICES D'ÉVALUATION

Le comité des services d'évaluation (CSE) est nommé par le conseil d'administration et assure la supervision des programmes d'accréditation et d'examens. Le CSE établit et contrôle les normes de rendement et assure la prestation efficace des services. Il fournit des conseils

stratégiques et fait des recommandations au conseil d'administration au sujet de ces programmes.

En 2019, le CSE a soutenu les objectifs d'innovation de l'ACORP en participant à des échanges productifs concernant

la gouvernance, le leadership et les approches novatrices en matière d'examens et d'accréditation dans le cadre de deux réunions en personne d'une journée et de l'assemblée générale annuelle de l'ACORP, qui avait pour thème l'innovation perturbatrice. Les

présidents du Groupe d'élaboration de l'examen clinique (GÉEC), du Groupe d'élaboration de l'examen écrit (GÉÉÉ) et du comité des examinateurs ont participé à ces réunions.

En collaboration avec le comité des registraires et le conseil d'administration, le comité a étudié d'importantes questions de politique et a évalué les pratiques exemplaires en matière d'accréditation et d'élaboration des examens. Le comité a fourni des recommandations au conseil d'administration concernant les critères d'admissibilité à l'Examen de compétence en physiothérapie et a révisé les mandats du GÉEC et du GÉÉÉ. Le comité a recommandé de modifier la politique d'évaluation substitutive des titres de compétences, ainsi que les politiques de réexamen administratif et d'appel, tant en ce qui concerne les examens que l'accréditation.

Le CSE a collaboré à plusieurs initiatives centrales de l'ACORP qui contribueront à l'excellence des services d'évaluation, et les a encadrées. Il s'agit entre autres de l'achèvement des travaux de mise en œuvre du nouveau plan directeur de l'examen axé sur les compétences et de la refonte des rapports universitaires annuels fournis aux programmes universitaires canadiens.



LE PROGRAMME D'ACCREDITATION

Le programme d'accréditation a connu une année record. Pour la première fois, l'ACORP a reçu plus de 800 nouvelles demandes d'accréditation en une seule année : 819 au total. Cette année a donc été très chargée, car l'équipe a par ailleurs largement contribué à la mise en place d'un nouveau système de gestion électronique des dossiers à l'ACORP. Les membres de l'équipe d'accréditation ont pris part au choix des logiciels, à la conception des systèmes, à la conversion des données et à l'élaboration de nouveaux processus opérationnels. Il n'a pas été facile de passer d'un système de gestion de documents majoritairement imprimés à un système électronique.

En 2019, l'équipe chargée de l'accréditation a également multiplié les initiatives de sensibilisation auprès des parties prenantes. L'équipe a organisé plusieurs webinaires d'information sur les normes et les processus en vigueur à l'ACORP à l'intention des candidats à l'accréditation. Les membres de l'équipe ont également partagé leur savoir-faire avec



leurs pairs dans le secteur en effectuant des présentations aux congrès annuels de l'Association of International Credential Evaluation Professionals, du Réseau canadien des organismes de réglementation et du Sommet canadien sur l'immigration. En participant à ces congrès, le personnel de l'ACORP a pu enrichir ses connaissances et établir des contacts utiles dans tout le pays et dans le monde entier.

D'autres parties prenantes ont bénéficié des présentations d'information, des webinaires ou des consultations proposés par le programme d'accréditation, notamment le programme de transition destiné aux physiothérapeutes formés à l'étranger de l'Université de Toronto, la Glasgow Caledonian University, l'Alliance canadienne des organismes de réglementation en orthophonie et en audiologie, l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, et le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique.

En collaboration avec les comités consultatifs et le conseil d'administration de l'ACORP, les responsables du programme d'accréditation ont également consacré un temps considérable à la vérification et à la mise à jour de la politique de réexamen administratif, de la politique d'appel et de la politique d'évaluation substitutive des titres de compétences de l'ACORP. Ces politiques constituent une base plus solide sur laquelle prendront appui des procédures fiables et des communications claires avec les clients en ces matières.

STATISTIQUES CONCERNANT LES ACCRÉDITATIONS

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCREDITATION

RÉSULTATS	DÉLAI DE TRAITEMENT	TEMPS D'ATTENTE RÉEL AU TERME DE L'EXERCICE DE 2019
DOSSIERS AVEC PRÉCÉDENT	10 À 12 SEMAINES	9 SEMAINES
DOSSIERS SANS PRÉCÉDENT	16 À 18 SEMAINES	13 SEMAINES

NOMBRE DE NOUVELLES DEMANDES D'ACCREDITATION REÇUES PAR AN

2019	819
2018	697
2017	636
2016	708
2015	754
2014	668
2013	741
2012	773
2011	606
2010	568
2009	399

DIX PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES DEMANDES EN 2019

L'Inde, le Royaume-Uni, l'Australie et les Philippines restent les quatre premiers pays d'origine de nos candidats, l'Inde arrivant bien en tête. Pour la septième année consécutive, nous constatons une baisse des demandes provenant des Philippines, qui occupaient solidement autrefois la deuxième place. Le Brésil est sorti des dix premières places du classement, dans lequel il a figuré pendant plus d'une décennie, tandis que l'Afrique du Sud en fait partie pour la deuxième année consécutive, après une absence de huit ans.

NOMBRE DE PAYS D'ORIGINE

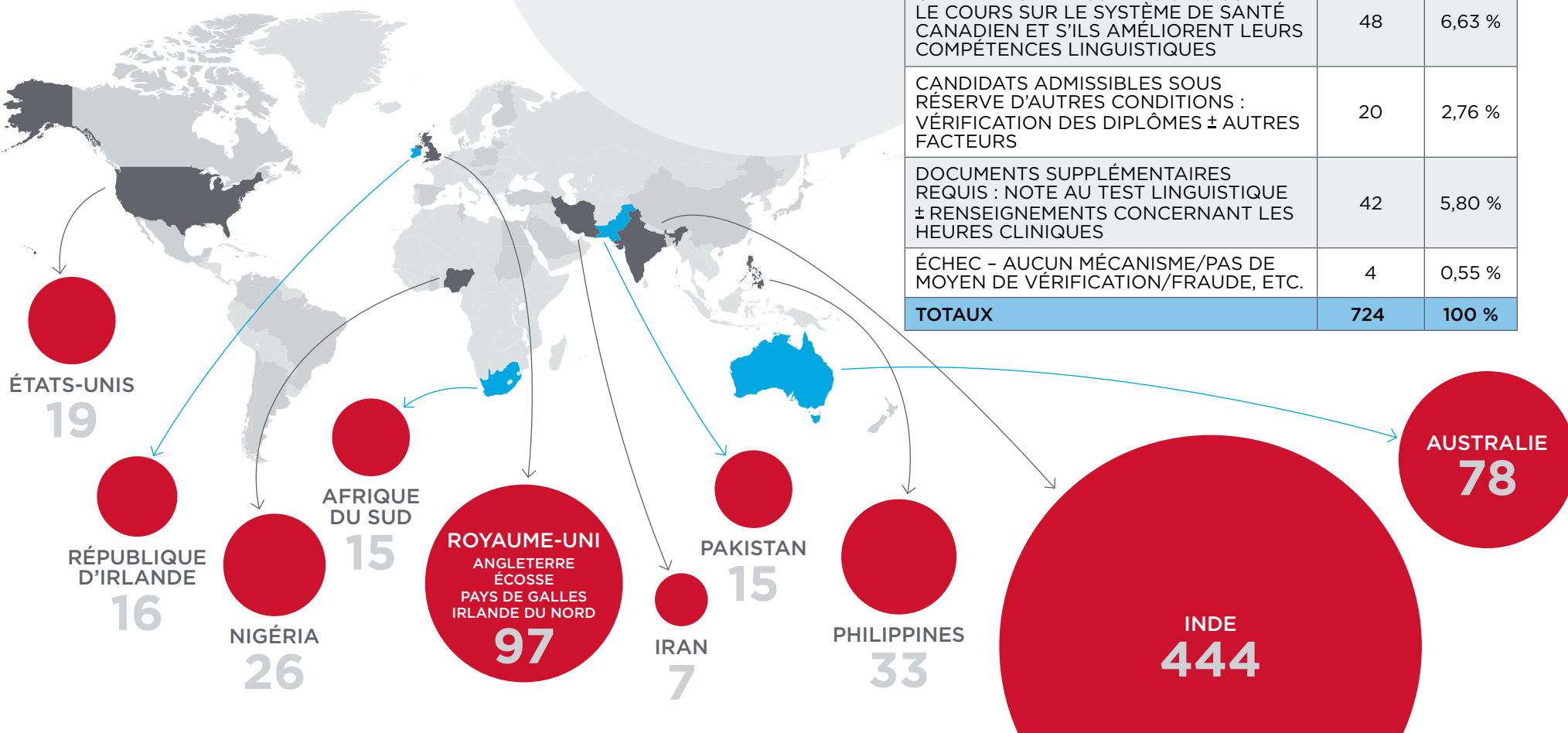
41

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES TOUS PAYS CONFONDUS

819

RÉSULTATS DES DEMANDES D'ACCREDITATION ÉVALUÉES EN 2019

RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION	NOMBRE	%
CANDIDATS ADMISSIBLES À L'EXAMEN	512	70,72 %
CANDIDATS ADMISSIBLES S'ILS SUIVENT LE COURS SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ CANADIEN	70	9,67 %
CANDIDATS ADMISSIBLES S'ILS AMÉLIORENT LEURS COMPÉTENCES LINGUISTIQUES SEULEMENT	28	3,87 %
CANDIDATS ADMISSIBLES S'ILS SUIVENT LE COURS SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ CANADIEN ET S'ILS AMÉLIORENT LEURS COMPÉTENCES LINGUISTIQUES	48	6,63 %
CANDIDATS ADMISSIBLES SOUS RÉSERVE D'AUTRES CONDITIONS : VÉRIFICATION DES DIPLÔMES ± AUTRES FACTEURS	20	2,76 %
DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES REQUIS : NOTE AU TEST LINGUISTIQUE ± RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES HEURES CLINIQUES	42	5,80 %
ÉCHEC - AUCUN MÉCANISME/PAS DE MOYEN DE VÉRIFICATION/FRAUDE, ETC.	4	0,55 %
TOTAUX	724	100 %



RENFORCEMENT DE NOTRE POLITIQUE D'ÉVALUATION SUBSTITUTIVE DES TITRES DE COMPÉTENCES

Compte tenu notamment du nombre accru de personnes déplacées qui cherchent à s'installer au Canada, le programme d'accréditation de l'ACORP a étoffé sa politique d'évaluation substitutive des titres de compétences. La politique établit une méthode normalisée d'évaluation des diplômes des physiothérapeutes formés à l'étranger (PFE) qui, pour des raisons exceptionnelles, ne peuvent avoir accès aux documents ou aux renseignements requis.

L'équipe d'accréditation de l'ACORP commencera à traiter les demandes des PFE dans ce nouveau cadre politique en 2020. La nouvelle politique prévoit des exigences rigoureuses visant à garantir un processus d'évaluation équitable et uniforme lorsque les documents normalement requis font défaut.



PROGRAMME D'EXAMENS

En 2019, le programme d'examens de l'ACORP a mis l'accent sur quatre projets importants : la mise en œuvre du nouveau plan directeur d'examen, la recherche d'innovations en matière d'évaluation, la mise en place d'un ensemble d'améliorations des processus et la phase d'élaboration du nouveau système électronique de gestion des dossiers de l'ACORP. Ces projets ont été menés parallèlement aux activités principales de tenue des examens, le programme enregistrant une légère baisse de 4 % du nombre total d'examens passés par rapport

à l'année 2018 (voir nos statistiques sur les examens pour plus de précisions). Quant aux tendances de fin d'année et aux nombres de demandes d'accréditation, l'ACORP prévoit une hausse des inscriptions aux examens en 2020. Ces variations sont considérées comme normales.

Les travaux de mise à jour du plan d'examen ont été entamés en 2018 et achevés en 2019. Toutes les questions et toutes les stations des composantes écrites et cliniques de l'ECP ont dû être « réétiquetées » conformément

aux nouveaux jalons d'accès à la pratique indiqués dans le Profil de compétences des physiothérapeutes au Canada (2017). L'ACORP peut ainsi déterminer le(s) domaine(s) évalué(s) dans chaque question ou chaque station. Le réétiquetage a été effectué par un consultant externe, membre du comité des services d'évaluation de l'ACORP, qui est physiothérapeute, psychométricien et expert en évaluation. Des groupes nationaux d'élaboration d'examens valideront les résultats des travaux à mesure que les formulaires d'examen

seront conçus. Les activités nécessaires d'établissement de normes d'abord prévues pour avril 2020 auront lieu dès que possible. L'ACORP prévoit faire passer les premiers examens conçus d'après le nouveau plan directeur au début de l'année 2021.

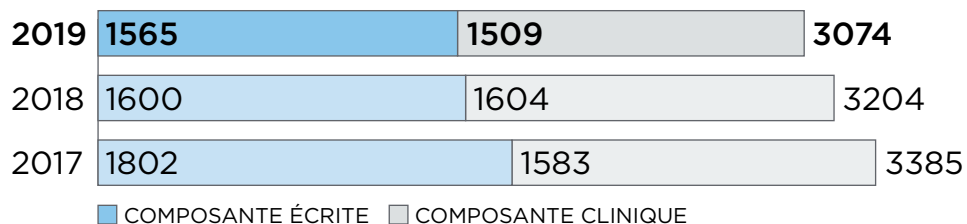
C'est aussi en 2019 que les responsables du programme d'examens ont commencé à étudier la question de « l'innovation dans l'ECP ». Un travail préparatoire a consisté à examiner diverses options et leur faisabilité; ces options allaient de celles que l'ACORP ou le secteur de l'évaluation considéraient comme innovantes, à celles qui constituent des innovations perturbatrices. Ces travaux interdépendants et exploratoires ont été entrepris par des consultants externes en collaboration avec les intervenants de tout le pays. Le conseil d'administration est intervenu à toutes les phases du projet. Les responsables du programme continueront d'étudier les options de manière plus approfondie en 2020.

Le programme d'examens a également mis en œuvre un ensemble d'améliorations des processus de déroulement des examens. Voilà qui parachève les efforts d'amélioration de la qualité entrepris dans la foulée de l'examen indépendant du programme effectué par le cabinet-conseil externe ProExam en 2016.



STATISTIQUES SUR LE PROGRAMME D'EXAMENS

NOMBRE TOTAL D'EXAMENS EFFECTUÉS



NOMBRE TOTAL DE RÉUSSITES ET TAUX DE RÉUSSITE EN POURCENTAGE AUX COMPOSANTES ÉCRITE ET CLINIQUE

COMPOSANTE ÉCRITE	2017		2018		2019	
	N	% DE RÉUSSITES	N	% DE RÉUSSITES	N	% DE RÉUSSITES
CANDIDATS FORMÉS AU CANADA	690	94 %	690	94 %	715	95,2 %
CANDIDATS FORMÉS À L'ÉTRANGER	1112	42 %	910	53 %	850	50,9 %
TOUS LES CANDIDATS	1802	62 %	1600	71 %	1565	71,2 %

COMPOSANTE CLINIQUE	2017		2018		2019	
	N	% DE RÉUSSITES	N	% DE RÉUSSITES	N	% DE RÉUSSITES
CANDIDATS FORMÉS AU CANADA	733	83 %	793	84 %	769	89,9 %
CANDIDATS FORMÉS À L'ÉTRANGER	850	42 %	811	55 %	740	57,3 %
TOUS LES CANDIDATS	1583	61 %	1604	70 %	1509	73,9 %

DÉLAI D'ATTENTE DES RÉSULTATS D'EXAMEN (SEMAINES)

	DÉLAI DE TRAITEMENT	DÉLAI RÉEL (MOYENNE)
COMPOSANTE ÉCRITE	6 SEMAINES	5,2 SEMAINES
COMPOSANTE CLINIQUE	12 SEMAINES	10 SEMAINES

TAUX DE RÉUSSITE EN 2019 (PREMIÈRE TENTATIVE OU REPRISSE)

	% DE RÉUSSITE À LA COMPOSANTE ÉCRITE	% DE RÉUSSITE À LA COMPOSANTE CLINIQUE
POURCENTAGE TOTAL	71,2 %	73,9 %
ÉPTC ¹ - 1 ^{re} TENTATIVE	95,3 %	91,3 %
ÉPTC - REPRISSE	94,4 %	80,6 %
ÉPTE ² - 1 ^{re} TENTATIVE	51,2 %	54,1 %
ÉPTE - REPRISSE	50,4 %	61,6 %

¹ CANDIDATS AYANT FAIT LEURS ÉTUDES DE PHYSIOTHÉRAPIE AU CANADA

² CANDIDATS AYANT FAIT LEURS ÉTUDES DE PHYSIOTHÉRAPIE À L'ÉTRANGER

NOMBRE DE CANDIDATS AYANT RÉUSSI LA COMPOSANTE CLINIQUE ET ADMISSIBLES À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS D'EXERCICE

2019	1115
2018	1115
2017	964

PRÉPARATION AU LANCEMENT DU NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DE L'EXAMEN

Durant l'année 2019, l'ACORP a entrepris de mettre l'examen de compétence en physiothérapie (PCE) en conformité avec le nouveau plan directeur d'examen axé sur les compétences adopté en 2018.

En collaboration avec des experts en la matière, l'équipe chargée de l'élaboration des examens de l'ACORP a revu et recodé l'ensemble de notre banque de questions afin de garantir la validité et l'intégrité de l'ECP qui sera conçu suivant le nouveau plan directeur.

L'ACORP prévoit mener à bien les activités nécessaires d'établissement de normes d'ici la fin de l'année 2020 et présentera les premiers examens conçus d'après le nouveau plan directeur en 2021. L'ensemble des physiothérapeutes tireront profit d'un plan directeur d'examen révisé qui correspond exactement aux conditions actuelles d'accès à la pratique de la physiothérapie au Canada.



COMITÉ DES REGISTRAIRES DE 2019 : L'UNION FAIT LA FORCE

Le comité des registraires de l'ACORP est composé des registraires ou des directeurs généraux des 11 organismes de réglementation de la physiothérapie du Canada. En 2019, les membres des divers comités ont collaboré à plusieurs projets et se sont attelés à plusieurs dossiers en vue de renforcer l'excellence en matière de réglementation.

PROJETS COLLABORATIFS

Les membres des comités, avec le soutien du personnel de l'ACORP, ont effectué des recherches et rédigé un énoncé de principe conjoint concernant *Le rôle du physiothérapeute dans l'évaluation et la prise en charge des commotions cérébrales*, et ont révisé le *Protocole d'entente visant à encadrer la mobilité des professionnels de la physiothérapie au Canada*. Le groupe a collaboré avec le Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie, et a pris part à un symposium d'une journée sur le professionnalisme. Les registraires ont également collaboré à un projet de consultations multilatérales concernant le rôle des assistants-physiothérapeutes et des assistants-ergothérapeutes. En outre, le comité a entrepris un examen et une mise à jour annuels des *Normes de pratique fondamentales destinées aux physiothérapeutes du Canada*.

ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ET ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS

Les membres des comités ont mis en commun leur expertise pour aborder divers enjeux réglementaires tels que les approches en matière de pratique avancée,

les logiciels d'inscription en ligne, les normes de publicité, les lignes directrices en matière de santé pelvienne et les permis temporaires. Le groupe ou ses représentants désignés ont établi des liens avec des intervenants externes tels que l'Association canadienne de physiothérapie, le Groupe consultatif national en physiothérapie, le Réseau canadien des personnels de santé, les représentants des organismes de réglementation du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest et les tiers payeurs.

CONSULTATION

Par ailleurs, le comité des registraires fait régulièrement ses recommandations au conseil d'administration, aux comités et au personnel de l'ACORP. En 2019, le comité a fourni ses commentaires à l'ACORP sur un certain nombre de sujets tels que l'admissibilité à l'ECP, la politique d'accréditation ou l'état futur du système de dossiers électroniques de l'ACORP.



COMITÉ DES REGISTRAIRES – 2019

PRÉSIDENTE

Jody Prohar

Physiotherapy Alberta – College and Association

MEMBRES

Chris Boodram

Gouvernement du Yukon

Dianne Millette

College of physical therapists of British Columbia

Lynn Kuffner (jusqu'à juillet 2019)

Shelley Burwood (depuis novembre 2019)

Saskatchewan College of Physical Therapists

Brenda McKechnie

College of Physiotherapists of Manitoba

Rod Hamilton

Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

Denis Pelletier

Marie-France Salvas

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Rebecca Bourdage (jusqu'à juin 2019)

Ellen Snider (depuis juillet 2019)

Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick/

College of Physiotherapists of New Brunswick

Joan Ross

Nova Scotia College of Physiotherapists

Joyce Ling (jusqu'à décembre 2019)

Jennifer Kelly (depuis décembre 2019)

Prince Edward Island College of Physiotherapists

Josephine Crossan (jusqu'à juin 2019)

Michael Kay (depuis août 2019)

Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

CHALEUREUX AU REVOIR ET NOUVEAUX DÉPARTS

Le domaine de la réglementation professionnelle de la physiothérapie a connu de nombreux changements en 2019. L'ACORP a dit au revoir à quatre registraires : Rebecca Bourdage (N.-B.), Joyce Ling (Î.-P.-É.), Josephine Crossan (T.-N.-L.) et Lynn Kuffner (Sask.). Nous tenons à remercier chacune d'entre elles pour leurs années de travail assidu grâce auquel l'ACORP a su favoriser l'excellence en matière de réglementation.

Les au revoir sont tristes, mais il y a aussi matière à se réjouir. L'ACORP a accueilli dans ses rangs quatre nouveaux collaborateurs experts en réglementation : Ellen Snider (N.-B.), Jennifer Kelly (Î.-P.-É.), Michael Kay (T.-N.-L.) et Shelley Burwood (Sask.). Nous sommes impatients de saisir de nouvelles occasions d'apprendre, d'échanger de l'information et d'exploiter des idées nouvelles à mesure que nous mettons en œuvre notre stratégie d'innovation.



Les registraires sortantes Jo Crossan (à gauche) et Rebecca Bourdage (à droite) ont été saluées pour leur contribution à l'ACORP en juin 2019.

PRIX DE DISTINCTION DE L'ACORP

Le Prix de distinction de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie est décerné à une personne dont la contribution à un organisme de réglementation ou au domaine de la réglementation de la physiothérapie en général a été exceptionnelle.

Le récipiendaire est une personne qui réunit les qualités suivantes :

- Exemple de professionnalisme
- Engagement à promouvoir les valeurs d'intérêt public et le respect de la déontologie
- Engagement à respecter les meilleures pratiques dans la conduite des activités réglementaires
- Résolution de problèmes et prise de décisions conformes à la déontologie
- Engagement en matière de mentorat, de conseils et de partage de connaissances avec les collègues

PRÉCÉDENTS RÉCIPENDAIRES DU PRIX DE DISTINCTION :

PRIX BETH MALONEY

2000 Cathryn Beggs
 2001 Marilyn Atkins
 2002 Brenda McKechnie
 2003 Steve Lawless
 2004 Sue Turner
 2005 Louise Bleau
 2006 Susan Glover
 Takahashi
 2007 Margaret Warcup
 2008 Laura May
 2009 Dianne Millette
 2010 Jan Robinson

PRIX DE DISTINCTION DE L'ACORP

2011 Joyce Vogelgesang
 2012 Lori Neill
 2013 Brenda McKechnie
 2014 Monika (Moni) Fricke
 2015 Helen McKay
 2016 Brenda Hudson and Sue Murphy
 2017 Nancy Cho
 2018 Dianne Millette and Joyce Vogelgesang

PRIX DE DISTINCTION DE L'ACORP 2019 : BERNADETTE MARTIN ET SHENDA TANCHAK

En 2019, l'ACORP a décerné sa plus haute distinction à Bernadette (Berni) Martin et à Shenda Tanchak pour leur contribution exceptionnelle au domaine de la réglementation de la physiothérapie au Canada.

Bernadette Martin, membre de longue date du corps enseignant de l'université de l'Alberta et ancienne membre du comité directeur chargé de l'élaboration du profil de pratique de la physiothérapie (projet Triple P) de l'ACORP, a joué un rôle déterminant dans la mise au point du profil des compétences essentielles (PCE) des physiothérapeutes au Canada de 2017. Elle a plaidé en faveur de l'intégration de jalons d'accès à la pratique dans le PCE de manière à établir en cette matière une norme unique pour l'ensemble de la profession. Berni a également dirigé le comité chargé des programmes du Conseil canadien des programmes universitaires



Shenda Tanchak (à gauche) et Bernadette Martin (à droite), récipiendaires du Prix de distinction de l'ACORP.

de physiothérapie en vue de l'élaboration d'un document concernant les *Affections fréquentes en physiothérapie*. L'ACORP a harmonisé cette liste avec les *domaines cliniques évalués par l'examen de compétence en physiothérapie*, lesquels sont intégrés au nouveau plan directeur de cet examen. Les initiatives de Berni ont contribué à harmoniser la réglementation et l'enseignement universitaire de la physiothérapie au Canada.

Depuis 2012, Shenda Tanchak joue un rôle central dans le secteur de la réglementation de la physiothérapie en Ontario et au Canada. Elle a occupé de nombreux postes au sein des comités de l'ACORP, notamment au comité de gouvernance et des mises en candidature et au comité de direction. Elle a présidé le comité des registraires qui a réalisé, sous sa direction, plusieurs projets réglementaires pancanadiens d'envergure. Dans le cadre de ses fonctions au sein du Réseau canadien des organismes de réglementation et du Réseau international des organismes de réglementation de la physiothérapie, elle a contribué à faire rayonner la réglementation de la physiothérapie au Canada. Ses idées novatrices, son style de communication ouvert et sa capacité à poser des questions difficiles ont fait d'elle une chef de file respectée en matière de réglementation professionnelle à l'échelle nationale et internationale.

L'ACORP remercie Berni et Shenda pour leur dévouement et leurs qualités de leadership et se réjouit de leur décerner son Prix de distinction pour l'année 2019.

MOBILISER LES PARTIES PRENANTES PAR LE BIAIS DE LA COLLABORATION

L'ACORP se réjouit d'avoir eu cette année de nombreuses occasions de collaborer avec des partenaires venus du milieu de la physiothérapie et d'autres horizons. Ces échanges de connaissances, de rétroaction et d'idées nous permettent de rehausser la qualité de notre travail et sont essentiels au succès de notre programme d'innovation.

AVEC LE CONSEIL CANADIEN DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PHYSIOTHÉRAPIE (CCPUP)

- Le comité de liaison ACORP-CCPUP a été créé en 2018 et a poursuivi ses réunions tout au long de l'année 2019. Cette année, les discussions et l'analyse ont principalement porté sur la performance des candidats dans le cadre de la composante clinique de l'ECP.
- L'ACORP et le CCPUP ont organisé et animé conjointement un atelier d'une journée sur le professionnalisme (lire la description à la page 19).
- Les représentants de l'ACORP ont siégé au comité chargé des lignes directrices des programmes d'études du CCPUP.

AVEC LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

- Le personnel de l'ACORP a aidé le Saskatchewan College of Physical Therapy à procéder à l'examen programmatique des exigences d'accès à la pratique. Les responsables du programme d'examen de l'ACORP, et notamment le psychométricien en chef, ont fourni une analyse approfondie des données relatives à la performance des étudiants de l'Université de la

Saskatchewan dans le cadre de la composante clinique.

- Le personnel de l'ACORP a fourni des données et des éléments de politique aux responsables de l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario (OPO) afin de les aider à évaluer l'opportunité et l'efficacité du recours à l'ECP dans le cadre des modalités d'accès à la pratique de l'OPO. La PDG et la directrice nationale des services d'évaluation de l'ACORP ont également rencontré les membres du comité des inscriptions de l'OPO dans le cadre d'une réunion informative concernant les programmes d'évaluation et d'accréditation.

DANS LE CADRE DU GROUPE CONSULTATIF NATIONAL SUR LA PHYSIOTHÉRAPIE

- Le GCNP a approuvé deux nouveaux projets cette

année : la définition des jalons de la pratique avancée en vue de la rédaction d'un nouveau document de référence sur les compétences, et la création d'un numéro d'identification unique pour les professionnels de la physiothérapie. L'Association canadienne de physiothérapie (ACP) dirigera le premier projet et l'ACORP le second.

GROUPEMENTS INTERPROFESSIONNELS

- Les responsables du programme des examens de l'ACORP ont créé un comité conjoint avec le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC) et le Conseil médical du Canada (CMC). Le comité se réunit tous les trimestres pour discuter de questions d'intérêt commun, par exemple, les lieux appropriés pour la tenue des examens axés sur la performance.



PLEINS FEUX SUR LE PROFESSIONNALISME

En juin 2019, l'ACORP et le Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie (CCPUP) ont organisé un atelier visant à examiner les questions liées au professionnalisme des physiothérapeutes du point de vue des organismes de réglementation et des formateurs.

L'atelier a été dirigé par Sue Murphy de l'Université de la Colombie-Britannique, Susan Paul du College of Physical Therapists of British Columbia et Kathleen Norman de l'Université Queen's. Y ont participé 11 membres des organismes de réglementation de 10 provinces et territoires et 45 formateurs représentant les 15 programmes canadiens d'études en physiothérapie.

Il en a résulté un engagement à collaborer à l'adoption d'une vision nationale du professionnalisme et d'un vocabulaire commun afin de faciliter la collecte de données et la formation continue.



MOBILISER LES PARTIES PRENANTES PAR LE DIALOGUE ET L'INFORMATION

Cette année, l'ACORP a multiplié les initiatives en matière de faire-savoir en établissant des liens avec divers groupes de parties prenantes par le biais de différents médias. Nous avons donné des présentations, participé à des comités d'experts, organisé et suivi des ateliers et animé des webinaires en direct.

ÉTUDIANTS ET APPRENANTS

TEMPS FORT :

Maggie Barnes-Ahlbrand, conseillère physiothérapeute auprès de l'ACORP, s'est adressée à la promotion de physiothérapeutes diplômés de l'université de Toronto en tant que membre d'un comité de professionnels de la physiothérapie représentant l'Association de physiothérapie de l'Ontario, l'Association canadienne de physiothérapie, l'Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario et l'ACORP.

AUTRES INTERVENTIONS

NOTABLES EN 2019 :

- Séance de questions-réponses en ligne avec les étudiants en physiothérapie de la Glasgow Caledonian University
- Présentation devant les étudiants de deuxième année en physiothérapie à l'Université d'Ottawa
- Présentation devant les étudiants de deuxième année en physiothérapie à l'Université de Toronto
- Présentation devant les étudiants de première année en physiothérapie à l'Université Queen's
- Présentation devant les participants du programme de transition pour les physiothérapeutes formés à l'étranger de l'Université de Toronto

FORMATEURS

TEMPS FORT :

Heather Campbell, directrice nationale des services d'évaluation, Kelly Casey, responsable de l'organisation des examens, Adam Sayers, responsable de l'élaboration des examens, et Rebecca Chamula, responsable de l'accréditation, se sont entretenus avec le corps enseignant du département de physiothérapie de la Glasgow Caledonian University au sujet des processus d'examen et d'accréditation de l'ACORP.

AUTRES INTERVENTIONS

NOTABLES EN 2019 :

- Présentation de mise à jour devant le conseil consultatif du programme ontarien de transition pour les physiothérapeutes formés à l'étranger

ORGANISMES CANADIENS DE RÉGLEMENTATION DE LA PHYSIOTHÉRAPIE

TEMPS FORT :

Katya Masnyk, PDG de l'ACORP, est intervenue lors de l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick pour présenter le plan stratégique de l'ACORP et les changements qui en découlent au niveau organisationnel.

ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

TEMPS FORT :

La PDG, Katya Masnyk, et la directrice des politiques et des communications,

Diana Sinnige, ont participé au congrès du Réseau international des organismes de réglementation de la physiothérapie (RIORP) de 2019. Katya a co-animé une séance en petits groupes sur les avantages et les inconvénients de l'évaluation des compétences, et Diana a fait une présentation sur la gouvernance du conseil d'administration.

AUTRES INTERVENTIONS

NOTABLES EN 2019 :

- Présentation dans le cadre de la journée de réflexion de l'Association de physiothérapie de l'Ontario
- Réunion avec les représentants de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale
- Organisation et animation d'une journée de recherche axée sur la réglementation pour le Council on Licensure Enforcement & Regulation (CLEAR) (conseil chargé du contrôle et de la réglementation de l'octroi des permis d'exercice)
- Présentation lors des réunions portant sur la réglementation du CLEAR
- Participation à une table ronde lors du sommet sur l'immigration du Conference Board du Canada
- Téléconférence avec les représentants de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de l'audiologie et de l'orthophonie
- Présentation au congrès du RCOR (Réseau canadien des organismes de réglementation) de 2019
- Présentation et participation à une table ronde au congrès annuel de l'Association for International Credential Evaluation Professionals (TAICEP) (association des professionnels de l'évaluation des titres

de compétences étrangers)

- Organisation et animation d'un atelier sur l'innovation perturbatrice (voir page 21)

GOVERNEMENT ET LÉGISLATEURS

TEMPS FORT :

Heather Campbell, directrice nationale des services d'évaluation, et Rebecca Chamula, responsable de l'accréditation, ont participé à une téléconférence avec Susan Paul, analyste des politiques du ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. Heather et Rebecca ont présenté leur point de vue afin d'éclairer la stratégie provinciale du ministère en matière de main-d'œuvre.

AUTRES INTERVENTIONS

NOTABLES EN 2019 :

- Présentation à un congrès sur les « meilleurs cerveaux » des Instituts de recherche en santé du Canada
- Participation à la consultation des parties prenantes avec l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)

ACTIVITÉS EN LIGNE

Shereen Mir-Jabbar, agente principale en accréditation, et Keshia Gudge, agente en accréditation, ont élaboré et présenté un webinaire inédit intitulé « Tout ce que vous devez savoir sur le système de soins de santé canadien et les exigences en matière de compétences linguistiques ».

AUTRES INTERVENTIONS

NOTABLES EN 2019 :

- Présentation en ligne visant à expliquer le processus de demande d'accréditation

ACCOUTUMER LES ESPRITS À L'INNOVATION PERTURBATRICE

L'ACORP a organisé un forum des parties prenantes et une journée de réflexion sur le thème de l'innovation perturbatrice, en appoint à son assemblée générale annuelle de 2019. Ce sommet collaboratif, le premier du genre, a réuni des invités spéciaux représentant le CCPUP, AEPC, l'ACP et la Federation of State Boards of Physical Therapy (FSBPT) en vue d'un dialogue avec les membres du conseil d'administration, du comité des services d'évaluation et de la direction interne de l'ACORP. L'ampleur et la portée des discussions ont incité tous les participants à réfléchir de manière globale et honnête aux besoins futurs en matière de pratique, de réglementation et d'évaluation de la physiothérapie. Les conversations ont été franches, épineuses et constructives.

À cette occasion, Jim Harris, consultant en affaires et auteur canadien de renom, a fait une présentation qui a suscité une discussion productive sur le rôle des technologies perturbatrices dans l'avenir de la réglementation, et la mesure dans laquelle l'ACORP peut adopter des innovations de grande envergure au profit de ses programmes d'examen et d'accréditation.



VALORISER L'APPORT DES EXPERTS DANS LE DOMAINE

CONSEIL DES EXAMINATEURS

Kristin Taylor, *présidente*
Cheri Gunn
Tyler Friesen
Catherine Evans
Monica Fricke
Roel Buenaventura
Lynn Sutter
Leanne Loranger
Alice Yu
Cynthia Lambert

GROUPE-RESSOURCE RELATIF AUX APPELS

Nancy Cho
Élise Bouchard
Gareth Sneath
Greg Heikoop
Susan Murphy
Victorina Baxan
Diane Dufour
Kenneth Gilfoy
Kedar K. Mate
Cindy Ellerton

PRINCIPAL GROUPE DE VALIDATION

Sandy Rennie
Catherine Le Cornu Levett
Stacey McPhail
Anastasia Newman

GROUPE D'ÉLABORATION DES TESTS ÉCRITS, ÉQUIPES D'ÉLABORATION DES SUJETS DE L'ÉCRIT

Présidente à l'échelle nationale
Sandy Rennie

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Helen Bolton, *présidente par intérim*
Sophia Zhao
Kelsey Van Stolk
Marian Cayer

ALBERTA

Karen McIntosh, *présidente par intérim*
Julie Stenner
Nele Van Aerde

SASKATCHEWAN

Bonnie Maclean, *présidente*
Jocelyn Krieg
Lacey Nairn Pederson

MANITOBA

Rudy Niebuhr, *président*
Mirei Belton

Allison Klassen
Vanessa Voth

TORONTO

Janet Bowring, *présidente*
Gina Lam
Tiara Mardosas
Felicia Chow
Christina Simion

QUÉBEC

Katharina Ciobanete, *présidente*
Manuela Materassi
Sharon Ho
Amanda Lee
Raji Cambow

NOUVELLE-ÉCOSSE

Kate Grosweiner, *présidente*
Mark MacKenzie
Nancy Walker
Reta Holland
Stephen Richey

OTTAWA

Melissa Cormier, *présidente*
Benjamin Tobali
Carole McMaster
Rachel Goard
Chloe Lauzon-Ganthier

GROUPE D'ÉLABORATION DES TESTS CLINIQUES, ÉQUIPES D'ÉLABORATION DES SUJETS DE LA COMPOSANTE CLINIQUE

Présidente à l'échelle nationale
Cheri Gunn

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Rosalyn Jones, *présidente*
Joseph Anthony
Dee Malinsky
Maria Bertoni
Trevor Moizumi

ALBERTA

Mona Iyizoba, *présidente*
David Benterud
Stacy Culbert
Tara Willes
Sheena Whyte

SASKATCHEWAN

Soo Kim, *présidente*
Susan Tupper
Melissa Koenig
Kristen Quigley

HAMILTON

Barbara Pollock, *présidente*
Gillian Manson
Denise Lai
Anastasia Newman
Jessica Pilon-Bignell

TORONTO

Mindi Goodman
Catherine Patterson

KINGSTON

Diana Hopkins-Rosseel, *présidente*
(Tasos) Tom Doulas
Graeme Leverette
Kate Attwood
Kyle Vader

NOUVELLE-ÉCOSSE

Suzanne Taylor, *présidente*
Janice Palmer
Alison McDonald
Krista Sweet
Jessica Roy

MANITOBA/NORD-OUEST DE L'ONTARIO

Karen Malenchak, *coprésidente*
Jessica Marasco, *coprésidente*

Leah Dlot
Rachel Desrochers
Kim Okano
Cynthia Otfinowski
Madeleine Hongisto

COMITÉ CONSULTATIF DE PSYCHOMÉTRIE
Chris Beauchamp, Ph. D.
Lorin Mueller, Ph. D.
John Wickett, Ph. D.

BILAN SOMMAIRE

EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
ACTIFS		
COURANT		
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCE	381 953 \$	816 657 \$
PLACEMENTS À COURT TERME	3 540 917	4 299 900
COMPTES DÉBITEURS	—	297
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	164 475	150 944
	<u>4 087 345</u>	<u>5 267 798</u>
PLACEMENTS	1 582 474	101 704
IMMOBILISATIONS	413 647	481 507
	<u>6 083 466 \$</u>	<u>5 851 009 \$</u>
PASSIF		
COURANT		
COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	973 165 \$	737 267 \$
PRODUIT COMPTABILISÉ D'AVANCE	1 106 327	889 791
	<u>2 079 492</u>	<u>1 627 058</u>
INCITATION À PRENDRE À LOYER DIFFÉRÉE	247 959	286 602
	<u>2 327 451</u>	<u>1 913 660</u>
ACTIF NET		
PLACEMENTS EN IMMOBILISATIONS	165 688	194 905
RÉSERVE POUR ÉVENTUALITÉS	1 517 227	1 517 227
RÉSERVE AFFECTÉE	836 458	1 011 550
NON AFFECTÉS	1 236 642	1 213 667
	<u>3 756 015</u>	<u>3 937 349</u>
	<u>6 083 466 \$</u>	<u>5 851 009 \$</u>

Il est possible d'obtenir les états financiers vérifiés et détaillés de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie en en faisant la demande auprès de l'organisme.

ÉTAT SOMMAIRE DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
REVENU		
FRAIS D'EXAMEN	4 458 283 \$	4 572 776 \$
FRAIS D'ACCREDITATION	877 763	743 801
MONTANTS PERÇUS AUPRÈS DES INSCRITS	522 327	493 465
REVENU DE PLACEMENT (PERTE)	246 256	(50 518)
AUTRE	19 013	33 985
TARIFS D'ADHÉSION	6 000	6 131
	<u>6 129 642 \$</u>	<u>5 799 640 \$</u>
DÉPENSES		
EMPLOIS ET DOTATION	2 577 701	2 498 867
EXAMEN CLINIQUE	1 815 368	1 658 984
EXAMEN ÉCRIT	511 864	453 351
OCCUPATION DES LOCAUX	292 098	263 167
ADMINISTRATION ET LOCAL	268 696	274 902
COÛTS DU PROJET DE MODERNISATION DE SES PROCESSUS ORGANISATIONNELS	175 092	46 634
PROJETS SPÉCIAUX	173 495	138 040
FRAIS BANCAIRES ET FRAIS DE CARTE DE CRÉDIT	100 933	107 357
AMORTISSEMENT	96 147	90 187
SENSIBILISATION ET DÉVELOPPEMENT	95 483	68 894
COMITÉS	63 233	13 640
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	55 486	55 409
DÉPENSES LIÉES À L'ACCREDITATION	31 429	34 035
TRADUCTION	20 737	13 821
HONORAIRES	19 041	72 761
FRAIS D'ADHÉSION	14 173	8 121
	<u>6 310 976</u>	<u>5 798 170</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES CHARGES	<u>(181 334) \$</u>	<u>1 470 \$</u>



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

This publication is also available in English
2019 ANNUAL REPORT

Pour de plus amples renseignements :
alliancept.org

Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie
1243 Islington Avenue, bureau 501
Toronto (Ontario) M8X 1Y9

Téléphone : (416) 234-8800
Télécopieur : (416) 234-8820
Courriel : email@alliancept.org

